

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.048

L'An deux Mille Sept, le 12 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 6 avril 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 6 avril 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. POTENNEC représentée par M. CAU
Mme TURPIN représentée par Mme LABEYRIE

ABSENTS -EXCUSES : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions pour :

- A.A.S.U.R 5 000,00 €
(Association des Acteurs de Santé des Urgences de ROYAN)
- S.N.S.M 6 000,00 €
- TRIKE ATLANTIQUE CLUB 450,00 €
- COMITE JEUNESSE ROYANNAISE 9 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer les subventions suivantes :

<u>Article 6574 – Fonction 0241</u>	<u>450,00</u>
○ TRIKE ATLANTIQUE CLUB	450,00
<u>Article 6574 – Fonction 520</u>	<u>11 000,00</u>
○ A.A.S.U.R. (Association des Acteurs de Santé des Urgences de ROYAN)	5 000,00
○ S.N.S.M	6 000,00
<u>Article 6574 – Fonction 5220</u>	<u>9 000,00</u>
○ C.J.R (Comité Jeunesse Royannaise)	9 000,00

- D'imputer les dépenses correspondantes au Budget de l'exercice 2007.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 avril 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT